En attendant les secours

Dans l'attente de l'arrivée de la police :

- of fermez votre commerce ou bloquez l'accès au public et/ou aux personnels,
- O ne touchez pas aux objets que les malfaiteurs peuvent avoir abandonnés (cagoules, douilles, vêtements...).
- O évitez de trop vous déplacer sur les lieux de l'infraction pour préserver et ne pas modifier les traces et indices,
- O demandez aux témoins de rester sur place ou notez, avec leur accord, leurs coordonnées afin de les communiquer aux forces de l'ordre.

DÉPOSEZ PLAINTEVOUS SEREZ CONSEILLÉ

Les numéros d'appel d'urgence



Les numéros d'urgence sont gratuits et fonctionnent 7j/7 - 24h/24

Depuis n'importe quel téléphone même hors forfait.

Attention, l'utilisation abusive des numéros d'urgence est passible de poursuites judiciaires

L'article 222-16 du code pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende ces appels lorsqu'ils sont réitérés et destinés à nuire. Obtenez des conseils personnalisés auprès de votre référent ou correspondant sûreté :

Commissariat de police de La Baule-Escoublac

Place Rhin-et-Danube 44500 La Baule-Escoublac 02 52 41 08 45

Adresse e-mail : ddsp44-referent-surete@interieur.gouv.fr

FÊTES DE FIN D'ANNÉE VIGILANCE RENFORCÉE

Nous

AUGMENTONS NOS PATROUILLES

aux abords des commerces et des établissements financiers afin de :

RASSURER

LA POPULATION



SÉCURISERLES COMMERCES



DISSUADERLES VOLEURS

Suivez-nous

sur les réséaux sociaux















Liberté Égalité



ne pas jeter sur la voie publique

Protégez votre commerce

ÉQUIPEZ VOS LOCAUX

- Installez des grilles de protection sur les devantures,
- Installez un système d'alarme et/ou de vidéoprotection,
- Renforcez ou blindez les portes d'accès arrière des locaux,
- En lien avec la municipalité, installez éventuellement des obstacles, de type poteaux en béton devant vos vitrines, pour bloquer l'accès à une « voiture-bélier » par exemple.

Si votre matériel est numéroté, relevez ces éléments afin de faciliter les recherches.

La nuit, dans la mesure du possible, ne stationnez pas vos véhicules d'entreprise à l'extérieur, à défaut sécurisez-les (alarme, serrure renforcée sur utilitaire, pas de matériels laissés à l'intérieur...).



PENSEZ À LA SÉCURITÉ À L'INTÉRIEUR DE VOTRE COMMERCE

- Faites preuve d'une grande prudence concernant l'accès aux parties privatives du magasin où sont déposées vos affaires personnelles (sac à main, téléphone portable...),
- Soyez vigilants envers les personnes qui auraient trop tendance à s'écarter des rayons,
- Informez vos clients des mesures de sécurité et de protection de votre établissement : présence de caméras, coffre à ouverture temporisée...

Participez à votre propre sécurité

Formez votre personnel aux mesures de prévention

N'AYEZ PAS D'HABITUDES

Changez régulièrement votre comportement (horaires et itinéraires) pour déposer les fonds dans les établissements bancaires. Ne laissez pas votre caisse et vos fonds à la vue du public, répartissez les liquidités sur vous.

SOYEZ ATTENTIFS À VOTRE ENVIRONNEMENT

Détectez les allées et venues inhabituelles, les personnes susceptibles de détourner votre attention : en cas de doute, composez le 17 et expliquez la situation. Soyez vigilants aux moments de l'ouverture et de la fermeture de votre établissement : en effet, le malfaiteur abandonne souvent son projet s'il pense avoir été repéré.



Que faire en cas d'agression ?

Ne vous opposez pas physiquement. Tentez de garder votre calme.

Alcool, produits stupéfiants ou troubles psychiques peuvent rendre totalement imprévisibles les réactions de votre/vos agresseur(s). N'essayez pas d'intervenir

Dans tous les cas, votre vie est plus importante que vos biens.

Tentez de mémoriser le signalement du ou des agresseurs : sexe, âge apparent, vêtements, signes distinctifs (tatouage, cicatrice, piercing, tic, manie, bégaiement etc...), corpulence, cheveux..., les objets qu'il a touchés, type d'arme, la direction et les moyens de fuite (véhicule, marque, modèle, n° d'immatriculation, couleur...).

Dès le danger écarté, composez rapidement le 17 ; le temps est primordial pour permettre à la police de quadriller efficacement le secteur. Indiquez clairement l'objet de votre appel, qui vous êtes, votre adresse et les éléments dont vous disposez (s'il y a des blessés, le mode opératoire, le nombre d'auteurs, la direction de fuite) ; ne raccrochez pas, attendez que l'opérateur vous le demande.

